

avril, publiait la liste des membres du congrès qui a dû s'assembler, le 28, pour former une constitution et proclamer l'indépendance complète et définitive de l'Yucatan. Parédes avait demandé à cette province 300 artilleurs et un bataillon d'infanterie pour prendre part à la guerre contre les États-Unis, mais les Yucathèques ont rejeté cette demande et le messager de Parédes n'a eu que le temps de prendre la fuite. Les insurgés de l'Yucatan avaient incité les provinces méridionales du Mexique à faire cause commune avec eux et à se séparer d'un gouvernement qui était vendu disaient-ils, aux suppôts de la tyrannie étrangère.

Si l'appel des Yucathèques trouvait de l'écho, ce serait une puissante intervention pour les États-Unis :

COMMUNIQUÉ A L'INSTITUT CANADIEN : PAR LE
DR. TACHÉ.

Suite

Constitution Médicale.—Quant à la taille, aux formes extérieures, à la force musculaire, elles sont les mêmes que dans le reste du pays. La capacité de travail, de fatigues et de privations est immense. Le nombre des individus rendus invalides par des maladies incurables est petit. Le nombre de cas de longévité heureuse est considérable. Le nombre de sourds muets est à la population à peu près comme 1 est à 1100, celui des aveugles comme 1 à 3500, les insensés sont comme 1 est à 1000.

Le climat est tellement salubre qu'il me serait impossible de noter une affection qui lui soit propre. On ne remarque pas ces prédispositions à tel ou tel genre d'affliction qui sont le triste apanage de bien des contrées. Les maladies, d'ordinaire variées, tiennent généralement à des causes de régime ou à des expositions climatiques du moment sans réapparition périodique ; et ces causes ne sévissent pas d'une manière générale : je mets à part les maladies légères, telles que rhumes, angines bénignes qui d'ailleurs ne sont ni plus fréquentes ni plus intenses que dans les pays les plus salubres.

Le rachitisme, les scrofules, les affections cancéreuses, les fièvres irruptives et celles dites putrides sont excessivement rares. Les affections pulmonaires d'un genre grave ne sont pas très-communes, un très-petit nombre passe à l'état chronique, peu de malades succombent à ce genre d'affection.

Les maladies les plus communes sont les inflammations franches, les affections hémorragiques, les maladies nerveuses et les maladies de peau.

L'automne et le printemps apportent ici comme ailleurs une augmentation dans le nombre des maladies.

Les causes qui produisent, je n'hésite pas à le dire, les deux tiers des maladies sont : un travail disproportionné à l'âge des jeunes gens qui n'ont pas encore atteint leurs parfait développement ; la seconde, et de beaucoup la plus regrettable, c'est le traitement incendiaire et meurtrier que l'on fait subir à la mère et à l'enfant nouveau né. On conçoit que constamment soumises à de pareilles causes, la race irait se détériorant. Quel remède apporter à de tels maux ? Des mesures législatives, la lutte corps à corps de la science avec les préjugés et le charlatanisme ? Non, mais l'influence douce et tiède du clergé, dirigée et aidée par la coopération désintéressée des médecins.

De la population.

Je suis un de ces fils de l'aride Bretagne.
Qui naissent sur la lande aux dolmens de granit.
Respirent l'air des flots et l'air de la montagne.
Et baisent les degrés du calvaire béni.

LORGERIL.

Excepté dans la seigneurie de Mitis, il existe peu d'étrangers dans le comté de Rimouski. Quelques anciennes familles écossaises établies il y a bien longtemps à Matane sont devenues exclusivement canadiennes, jusque là même que leurs noms ont été francisés de manière à ne les plus reconnaître. La seigneurie de Mitis, propriété de M. McNider, est en partie peuplée d'Écossais. Les Canadiens pourtant commencent à s'y établir en dépit des intentions du défunt seigneur. La plupart de ces Écossais parlent l'anglais, quelques uns ont conservé la langue des montagnes de l'Écosse. Ces cultivateurs sont de bons gens et vivent en bonne intelligence avec les Canadiens.

Cet établissement de Mitis créé, il n'y a pas à en douter, dans le but de donner un démenti au mode d'agriculture canadien, n'a pas obtenu la fin désirée ; ces agriculteurs ne sont pas plus riches que les nôtres et vivent avec moins de bien-être. Ils ont peu augmenté depuis leur établissement qui date depuis plus de trente ans, la sol pour ainsi dire est excellent : ils cultivent des légumes en quantité et il serait à désirer que nous en ferois autant pour l'engrais des bestiaux.

Les Canadiens ici sont les mêmes que dans les autres parties du

pays, pourtant ils ont plus conservé du caractère primitif et de cette franche hospitalité sans arrière-pensée d'intérêt, qui dans certains endroits se sont altérés au contact égoïste du commerce et de la spéculation. Un des points les plus heureux du type national est cette pieuse et courageuse résignation dans les malheurs qui viennent à l'ordre providentiel, et cette noble indignation à la vue des injustices des hommes. Le revers de la médaille est un peu trop d'insouciance et un certain manque d'esprit public.

On voit ici comme chez tous les Canadiens cet amour des émotions des aventures, qui fait braver les fatigues et les périls. La descente des billots dans nos rivières où se jettent presque tous nos jeunes gens est une preuve de ce goût de la vie aventureuse. Vous les voyez traverser les rivières sur des billots de vingt pouces quelques fois de diamètre, courir sur ces frêles supports entraînés par les courants des rivières grossies, vous les voyez souvent descendre des rapides de trois à quatre pieds de chute par arpent montés sur un simple morceau de bois "les bouillons" comme ils disent, à moitié jambe, armés d'une gaffe ou d'un levier, sautant pour affermir leur vaisseau auquel le courant communique un tel degré de rotation qu'il deviendrait impossible au grimpeur le plus agile de s'y maintenir ; puis si le train des billots vient à s'arrêter sur une roche au milieu du courant, un ou deux de ces hardis travailleurs vont faire partir à coups de leviers ou même couper avec une hache la pièce qui sert de clef à cette digue qui se rompant emporte le bois et les hommes avec la rapidité de l'éclair. Un canot suit le bois et souvent plutôt que de faire portage ils se hasardent à sauter des rapides dont la vue seule effraie à cette idée. Il a souvent péri des hommes à ce métier. Après des journées d'un pareil travail ils n'ont souvent le soir que la neige pour tout lit. Et l'automne quand des vaisseaux attardés débarquent leurs pilotes ou font côtes sur les îles, cette hardiesse sert à l'humanité ; vous voyez des canots aller au secours des équipages à travers les banquises de glaces, souvent à l'entrée de la nuit.—C'est peut-être ici le lieu de dire quelque chose de l'inhumain abandon dans lequel sont laissés les malheureux matelots naufragés et souvent mutilés par le froid et la misère. On se hâte de recueillir les richesses dont on les a forcés d'être les instruments, après quoi on ne s'occupe plus des infortunés qui sont abandonnés à la charité publique ; ou si quelque chose est souscrit, il faudrait se faire les agents de chacun d'eux avec la perspective de voir planer sur sa tête les soupçons d'un sordide intérêt.

Avant d'aller plus loin, je dois dire un mot sur une question vitale, l'instruction publique : celle qui se transmet par la voie des journaux est assez répandue, mais malheureusement le nombre des lecteurs est plus considérable que celui des souscripteurs. L'éducation proprement dite fait des progrès dans notre comté ; en général on a à cœur la science malgré de sérieuses exceptions ; mais l'opinion publique est opposée à toute loi coercitive. Il est bien certain pourtant qu'un système uniforme de taxation serait le moyen le plus expéditif et je crois le moins coûteux ; voici ce que chaque citoyen devrait s'efforcer de faire comprendre au peuple ; mais lui imposer cette opinion, c'est une autre affaire. La loi, la meilleure suivant moi, ne vaut rien, dès qu'elle n'est pas du goût du peuple qui doit en recevoir l'application. L'effet voulu de la loi n'est pas le seul objet sur lequel le législateur doit porter son attention, il y a un effet secondaire qui suit toute loi, cet effet peut se traduire par l'affection ou la haine, la confiance ou le mépris, la consolation ou le calme ou le découragement, le calme ou la tempête. . . . Le peuple se fait souvent des fantômes, me dira-t-on. . . . oui, mais efforcez-vous de les dissiper au lieu de les grossir, car il y a des peuples qui se sont suicidés à l'apparition de ces fantômes. . . .

Pardon de cette digression, si je suivais les impulsions de mon cœur et de ma pensée j'écrirais beaucoup ; mais je reprends ma modeste tâche.

N'oublions pas les descendants de cette race qui a foulé avant nous la terre de notre belle patrie.

"Pauvres oiseaux que Dieu bénit,

De la ville

Qu'on nous exile,

Pauvres oiseaux que Dieu bénit,

Au fond des bois pond notre nid."

Il n'y a pas de village sauvage dans le comté de Rimouski ; mais bon nombre de Micmacs et de Malécites visitent nos rivages et nos bois. Jamais je ne vois sans attendrissement ces restes épars d'une belle race vaincue, mais non asservie, qui meurt, mais ne se rend pas, qui n'a abandonné qu'une seule de ses croyances, sa religion ; mais on pouvait-il être autrement ? ces peuples sans préjugés ont compris la mission de ces hommes, qui abdiquant les voluptés de